

Pour sa 23e édition, le Printemps BIO s'étend du 22 mai au 20 juin 2022.

Les acteurs du bio donnent rendez-vous à tous les habitants du territoire pour découvrir les engagements fondamentaux de l'agriculture biologique et se faire plaisir avec les produits bio français, locaux, de saison et équitables.

Le Printemps BIO, temps fort national de l'agriculture biologique, est un événement national pour informer et sensibiliser le public à l'agriculture biologique. Dans toute la France, les acteurs du bio se mobilisent pour informer et sensibiliser tous les publics à l'agriculture biologique, un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement et du bien-être animal, dans le cadre d'une édition spéciale.

Alors même que la crise sanitaire a confirmé l'intérêt et la sensibilité du consommateur aux questions du bio, du local, de saison et de l'équitable, cette même crise a entrainé l'annulation d'événements phares où les acteurs du bio vont à la rencontre des néophytes du bio comme des avertis. Cette 23e édition du Printemps BIO permettra ainsi de retourner à la rencontre des agriculteurs bio, des entreprises bio, des magasins bio et à la découverte du bio au cœur des territoires.

Une immersion pour comprendre pourquoi le fait de produire et de consommer bio, local, de saison et équitable concourt à préserver sa santé, à protéger la biodiversité et l'environnement ou bien encore à valoriser les métiers et à soutenir les emplois ancrés dans les territoires.

Cette année encore, des centaines d'animations seront proposées à travers tout l'hexagone par les acteurs du Bio (Groupements Régionaux des Agriculteurs BIO, Interprofessions bio régionales, Chambres d'Agriculture...,) en lien avec les acteurs locaux.

Le Printemps BIO est une campagne nationale coordonnée par l'Agence BIO, plateforme nationale d'information et d'actions pour le développement de l'agriculture biologique en France.

Les relais régionaux (notamment les Interprofessions bio régionales, les Groupements Régionaux des Agriculteurs BIO, les Chambres d'Agriculture, etc.) coordonnent et développent des opérations avec les acteurs locaux.





Ce temps fort national a pour objectifs:

- de sensibiliser et d'informer sur l'agriculture biologique, un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité ;
- de faire découvrir la grande variété des produits bio;
- de favoriser les échanges et les rencontres avec les acteurs de l'agriculture biologique.

## Des animations dans toute la France!

Chaque année, des centaines d'animations sont organisées :

- portes ouvertes : à la ferme, dans des vergers et potagers, dans des entreprises et fabriques artisanales, pour faire découvrir les spécificités du mode de production et de transformation biologique
- rencontres et événements à destination des professionnels, afin d'encourager la conversion à l'agriculture biologique ;
- animations-dégustations, mise en avant des produits bio en point de vente (marchés, magasins spécialisés, enseignes généralistes...), pour faire découvrir la grande diversité des produits bio
- conférences et expositions pour expliquer les principes et valeurs de l'agriculture bio ;
- repas bio en restauration collective et commerciale et ateliers culinaires, pour faire découvrir les saveurs et la diversité des produits bio ;
- animations dans les classes, pour sensibiliser les plus jeunes.

## Qui peut proposer une animation Printemps BIO?

Les animations peuvent être proposées par l'ensemble des professionnels de la filière bio : producteurs, transformateurs, distributeurs, certifiés ou en conversion, ainsi qu'aux parties prenantes du secteur de l'agriculture biologique : collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements scolaires, étudiants,...





## Quelles animations peuvent être proposées?

Différentes actions d'information et de sensibilisation sur l'agriculture biologique et ses produits peuvent être mises en œuvre, notamment :

- Des portes ouvertes dans les exploitations agricoles et les entreprises bio ;
- Des animations ou mises en avant des produits bio sur les lieux de vente : marchés, foires, magasins spécialisés, artisans-commerçants, grande et moyennes surfaces alimentaires...;
- Des actions de sensibilisation en milieu scolaire, péri-scolaire ou universitaire ;
- Des repas bio en restauration collective et commerciale ;
- Des ateliers jardinage, cuisine bio...;
- Des conférences et expositions ;
- Des jeux-concours;
- Des dégustations, « Apéros Bio » ;
- Des animations destinées à un public professionnel (visites techniques, conférences...).

Proposer une animation Printemps BIO, c'est s'engager à :

- Promouvoir l'agriculture biologique et ses produits, certifiés bio ou en conversion ;
- S'inscrire dans une démarche pédagogique, positive, respectueuse et non dénigrante ;
- Communiquer sur la dimension nationale de l'événement.

## Médiatisation du Printemps BIO

Le Printemps Bio fait l'objet d'une forte médiatisation pour informer le grand public et renforcer la mobilisation professionnelle autour de ce grand moment d'impulsion nationale.

- une page événementielle dédiée au Printemps BIO intégrée sur le site de l'Agence BIO. Cette page Printemps BIO comprend : une carte de France interactive découpée en région qui renvoie vers les sites internet ou réseaux sociaux de référencement des événements Printemps BIO en région.
- Des actions de relations presse : Le Printemps BIO est annoncé auprès des journalistes (annonces en amont de l'événement via communiqué de presse et newsletter).
- Une visibilité maximisée et renforcée via les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIN et Twitter : valorisation de ce temps fort et d'événements phares se déroulant à l'échelle nationale ou locale.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à : communication@agencebio.org.

